

Le 12 novembre 2018

Communiqué de presse

Le secteur bancaire enrichit son engagement avec la CCI Paris Ile-de-France en faveur du financement des PME du Grand Paris

Arkéa Banques Entreprises et Institutionnels, Banque populaire Val de France, BRED, La Banque Postale et le groupe Crédit mutuel CM11 (CIC, Banque de l'Economie du Crédit Mutuel, Crédit mutuel Ile-de-France) ont signé ce jour avec la CCI Paris Ile-de-France leur adhésion à la Charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris

Dans le cadre du projet du Grand Paris, la CCI Paris Ile-de-France a créé en janvier 2016 un dispositif innovant, CCI Business Grand Paris. Ce dernier a pour objectif de favoriser l'accès des PME aux marchés du Grand Paris, en donnant de la visibilité sur les investissements des grands donneurs d'ordre. Il rassemble à ce jour une douzaine de maîtres d'ouvrage du Grand Paris et compte 1 340 entreprises adhérentes dont plus de 1.000 PME.

Pour devenir acteurs de la construction du Grand Paris, les PME, en particulier les entreprises du secteur du BTP et des secteurs concernés, mais également les start-up innovantes doivent être en capacité financière de candidater aux appels d'offres et de répondre aux marchés, directement ou en sous-traitance. Or, aujourd'hui, la difficulté d'encaisser les créances dans les délais réglementaires, l'augmentation du prix des matières premières et les échéances de règlement fournisseurs de plus en plus courtes pèsent sur leur trésorerie et leur rentabilité.

Aussi, face à la nécessité de favoriser la compétitivité des PME et leur capacité à répondre aux besoins croissants des maîtres d'ouvrage du Grand Paris, la CCI Paris Ile-de-France et cinq banques (BNP Paribas, Banque populaire Rives de Paris, la Caisse d'Epargne Ile-de-France, le Crédit Agricole Ile-de-France et la Société Générale) ont décidé début 2018 de se mobiliser conjointement pour faciliter l'accès au financement bancaire des PME en déployant un dispositif opérationnel et lisible, fondé sur une amélioration du dialogue.

L'adhésion de nouvelles banques à la Charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris conforte et enrichit le dispositif et permettra désormais aux PME souhaitant se développer avec le Grand Paris dans les prochaines années d'avoir rapidement accès à un panel large et varié de solutions permettant de couvrir l'ensemble de leurs besoins en financement.

Retrouvez la Charte et la présentation du dispositif sur www.ccibusiness-grandparis.fr.

Relations presse :

Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 – hchalada@cci-paris-idf.fr

La Banque Postale – 01 55 44 22 38 – service.presse@laposte.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](http://Espace.presse)